

L'an deux mille dix neuf et le quinze Janvier à dix huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes «Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2<sup>ème</sup> étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	08 Janvier 2019
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Pierre CHAUPUIS
Membres présents	14		
Membres absents ou excusés	2		
Membres qui ont pris part à la délibération	14		

Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents
Commune de BARNAS		Commune de JAUJAC		Commune de MEYRAS		Commune de PRADES	
LAURENT Joël	X	SOULELIAC René	X	ROBERT Karine	X	DALVERNY Jérôme	X
Commune de BURZET		Commune de LALEVADE D'ARDECHE		Commune de MONTPEZAT SOUS BAUZON		Commune de ST CIRGUES DE PRADES	
TEYSSIER Geneviève	X	ORIVES Eric	Excusé	CHAMBON Daniel	X	PALLOT Thierry	X
Commune de CHIROLS		Commune de LA SOUCHE		Commune de PEREYRES		Commune de ST PIERRE DE COLOMBIER	
TEYSSIER Raoul	X	ALBALADEJO Thomas	X	MEJEAN Hervé	Excusé	FARGIER Gérard	X
Commune de FABRAS		Commune de MAYRES		Commune de PONT DE LABEAUME		Commune de THUEYTS	
Cédric D'IMPERIO	X	PONTIER Roland	X	VEYRENC Yves	X	CHAUPUIS Pierre	X

*Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTONI, Emmanuelle AILLOUD*

### **1. Attribution Marché photovoltaïque :**

Le Président rappelle la délibération du 28.11.2017 décidant :

- de lancer le projet de « Centrales photovoltaïques décentralisées » sur les toitures des locaux techniques de Prades, du gymnase de Montpezat-Sous-Bauzon, du boulodrome de Fabras et des logements de Saint-Pierre-Colombier

- de missionner le SDE 07 pour un accompagnement technique à la réalisation de ce projet (dans le cadre de l'adhésion à la compétence facultative « maîtrise de la demande en énergie conseils en énergie partagés »).

Une consultation a été lancée du 25.10.2018 au 4.12.2018 et 6 offres ont été reçues. Après analyse des offres, le Président propose d'attribuer le marché à l'entreprise VIVARAIS ENERGIES (07) pour sa variante, soit pour le montant de 429 158.56 € HT, et une puissance de 371 472 Wc qui correspond à l'offre la plus performante avec des panneaux Allemands garantis sur 25 ans (80 % de rendement garantis à 25 ans) contre 10 ans pour certaines autres offres....

Pour rappel, cette opération est soutenue financièrement par l'Etat à hauteur de 40 % et par la Région Auvergne Rhône-Alpes (appel à projets « projets partenariaux décentralisés de production d'énergies renouvelables ») à hauteur de 30 % soit un total de 70 % de subventions.....

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition.**

### **2. Dossiers Pass Territoires 2019 : voie douce et Ray Pic :**

Le Président propose d'inscrire ces deux opérations dans l'appel à projet « Pass Territoire 2019 » du Conseil Départemental de l'Ardèche, dans le cadre des orientations. Le dossier Ray Pic (environ 200 000 euros HT) est en cours de préparation par le SDEA 07 qui le déposera pour notre compte, le dossier voie douce (200 000 euros HT également) est en cours d'élaboration par le bureau d'étude Safège retenu il y a un mois par la CDC d'Aubenas avec qui nous travaillons pour ce dossier. Dans les deux cas, l'objectif est d'essayer d'obtenir 80 % de subventions avec CD07, DETR 2019 et Région. Il est rappelé que la participation résiduelle sur le dossier Ray Pic sera financée en partie par les 25 000 euros d'aménagement de village de l'enveloppe de la commune de Péreyres.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition.**

### **3. Subventions aux associations :**

Dans le cadre du soutien aux associations sportives du secteur ayant un intérêt communautaire et une action auprès des jeunes, le club de Judo de Jaujac a transmis dernièrement une demande de subvention. Le Président propose de verser une aide de 500 euros (catégorie de 25 à 50 jeunes licenciés) conformément u règles internes d'attribution.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition.**

#### **4. Adhésion convention de participation risque Prévoyance – Garantie maintien de salaire CDG07 :**

Le Président rappelle le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Le CDG 07 avait procédé à l'élaboration d'une convention de participation au titre du risque « prévoyance -garantie maintien de salaire » pour la période s'écoulant du 1.01.2014 au 31.12.2019, à laquelle notre collectivité avait adhéré. Cette convention parvenant à son terme en fin d'année 2019, le Conseil d'Administration du CDG07 a décidé de poursuivre cette démarche et de conduire l'élaboration d'une nouvelle convention (cahier des charges, procédure de mise en concurrence) pour obtenir des conditions tarifaires attractives. Le Président propose de mandater le CDG07 pour lui confier cette procédure. La CDC aura ensuite la liberté d'adhérer ou non à cette convention de participation.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition.**

#### **5. Divers :**

Taxe de séjour : chaque commune doit solliciter le Préfet afin de pouvoir délibérer pour autoriser le prélèvement de la taxe de séjour des hébergeurs sur les plateformes de location.

Compétence eau : prochain COPIL le 5.02.2019 avec maires et personnes associées. Après consultation des membres du bureau, il est décidé de ne pas convier le SEBA pour cette première réunion de diagnostic.

PLUi : étude environnementale en cours ; prochaine commission le 7.02.2019 ; accueille d'un stagiaire en février pour 6 mois pour la partie cartographie/SIG ; projet reconversion carrière DODET en zone d'activité à Thueyts à l'étude avec l'entreprise DODET et le SDEA. Important : recensement exhaustif des locaux et granges existants sur chaque commune, et susceptibles d'être réhabilités à faire par chaque maire...Un courrier précisant la démarche sera envoyé....

Préparation des vœux communautaires : des affiches seront envoyées aux mairies pour information du public le plus large possible pour les vœux du vendredi 25.01.2019 à la salle des fêtes de Thueyts. Nombreuses invitations envoyées par courrier et mail, et parution dans le Dauphiné libéré et la Tribune. Vu le succès des vœux de la CDC l'année dernière à Lalevade (environ 300 personnes), on attend pas mal de monde...

Vœux aux employés : plutôt que d'organiser des vœux comme en 2018 aux employés, il est proposé d'organiser une journée conviviale élus/employés au boulodrome au printemps (Mai ou juin).

Bulletin communautaire : il est en cours de finition et sera distribué début février 2019 par la Poste

Prochain Conseil : fixé au mercredi 13.02.2019

*La séance est levée à 19h45.*

*L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.*